

le point

n° 312 décembre 2016



**page 3 : édito ; pages
4-7 : élections cantonales ; pages 8-9 :
finances cantonales ;
page 10 : nouvel hô-
tel judiciaire ; page 11 :
élections communales ;
page 12 : agenda**

Le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) s'engage dans les débats importants et aide à trouver des solutions innovantes, sociales et respectueuses de l'être humain et de l'environnement. Il apporte de nouvelles idées et participe à construire l'avenir.

L'action du PSN m'intéresse !



Parti socialiste
neuchâtelois

- je souhaite adhérer au PSN
- je souhaite recevoir *Le Point*
- je veux en savoir plus

Contact :

Parti socialiste neuchâtelois
Secrétariat cantonal
Avenue de la Gare 3
2000 Neuchâtel

secretariat@psn.ch
www.psn.ch | 032 721 11 80

non Initiative
Pour deux hôpitaux sûrs,
autonomes et complémentaires

oui Réorganisation spatiale
de l'Hôpital neuchâtelois
Contre-projet du Grand Conseil

Question subsidiaire

Cocher :
le contre-projet du Grand Conseil

oui Naturalisation facilitée
des étrangers
de la troisième génération

oui Création d'un fonds pour
les routes nationales et pour
le trafic d'agglomération

non Réforme de
l'imposition
des entreprises III

Pour tous, sans privilèges !
Votations du 12 février 2017
www.psn.ch



Parti socialiste
neuchâtelois

IMPRESSUM

Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois
Responsable : Yann Hulmann

Relecture : Johanne Lebel Calame
Avenue de la Gare, 3 CH-2000 Neuchâtel
032 721 11 80

secretariat@psn.ch - www.psn.ch

Impression : H. Messeiller SA - Neuchâtel
Parution : 6 fois par an

Abonnement annuel : Fr. 30.-

Abonnement de soutien : Fr. 50.- CCP 20-4219-1

« la gauche ne peut exister sans utopies,
sans établir des objectifs qui, s'ils sont
impossibles à atteindre dans le moment
présent, donnent leur sens aux transfor-
mations actuelles »

Leszek Kolakowski (1927-2009)

ÉDITORIAL

Unir nos forces

En cette fin d'année, revenir sur nos valeurs socialistes me semble essentiel.



Corine Bolay Mercier
présidente du PSN

La solidarité et la justice sociale constituent le socle de valeurs fondamentales de notre action politique. Culture, formation, santé, travail, dialogue social, autant de domaines que nous investissons par l'action politique pour créer les bases du vivre-ensemble et améliorer la situation des personnes précarisées. Ces valeurs, nous les partageons toutes et tous ensemble. Quand bien même nous sommes partagés sur certains objets, l'union est indispensable pour donner la force à nos élus, aux niveaux fédéral, communal et cantonal, de traduire, dans les actes, les idéaux qui nous guident. À défaut, c'est le parti dans son ensemble qui ressort affaibli.

Dans une période de difficultés économiques et de perte de repères pour beaucoup de citoyens, il est essentiel, pour nous tous, de rappeler nos valeurs avec force chaque fois que cela est nécessaire : dans le débat politique bien sûr, mais aussi dans la rue, sur les réseaux sociaux, dans les discussions avec nos amis et notre famille, dans les échanges avec nos collègues. Pour sonner le glas des discours populistes qui ne proposent rien par leur politique du vide. Pour inverser, retourner la droitisation de plus en plus marquée des discours dominants.

Enfin, je tiens aussi, avant de commencer 2017 et partir à pieds joints dans l'année cruciale des élections cantonales, à vous remercier toutes et tous, pour votre soutien et votre engagement, continu, tout au long de l'année 2016 ! J'en profite pour vous adresser mes meilleurs vœux, solidaires, à vous et à votre famille.

Congrès universel

Le 14 janvier 2017, toutes et tous les camarades neuchâtelois auront l'occasion de désigner les candidat-e-s du PSN pour l'élection du Conseil d'État en avril pour la législature 2017-2021. Les trois élu-e-s socialistes au Conseil d'État se représentent pour une nouvelle législature.

Au préalable, les membres du parti auront pu débattre et questionner les candidat-e-s lors des quatre assemblées organisées par les sections régionales du PSN. La commission électorale, composée de Mario Castioni (PSLN), Christine Fischer (PSVdR) et Jean-Claude Porret (PSMN), aura veillé tout au long de la campagne et des débats à s'assurer, entre autres, que l'équité entre candidats soit respectée. C'est elle également, en étroite collaboration avec le secrétariat cantonal, qui mettra sur pied le scrutin du 14 janvier.

Ce numéro du *Point* s'intègre dans le processus de désignation et offre quelques pages à nos camarades pour défendre et motiver leur candidature.

Sont candidat-e-s :

Jean-Nath Karakash
conseiller d'État, Val-de-Travers

Laurent Kurth,
conseiller d'État, La Chaux-de-Fonds

Monika Maire-Hefti
conseillère d'État, Les Ponts-de-Martel

La parole aux candidat-e-s

Rassemblez, travaillez, innovez. Tel est l'engagement que nous prenons il y a quatre ans, avec l'ambition de sortir le canton de l'ornière. À l'issue de la législature, quel regard porter ?

Notre canton se repositionne autour de ses forces, investit pour construire son avenir et prend sa place dans les réseaux qui structurent le développement du pays. Il se réinvente à travers ses institutions, ses infrastructures et son territoire pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

La législature écoulée a d'abord permis de retrouver la collégialité gouvernementale et de poser une vision partagée de l'avenir du canton. Formation obligatoire et professionnelle, accueil de l'enfance, santé publique, logement, développement économique, emploi, action sociale, aménagement du territoire ou sécurité publique, ce sont toutes les politiques essentielles qui ont été revisitées pour que l'État et ses partenaires puissent accompagner les évolutions de notre société.

Ce sont aussi de beaux et grands projets qui ont vu le jour, en matière de mobilité, d'innovation, d'infrastructures et d'organisation de l'État. Des projets qui nous permettent d'avancer concrètement vers un canton qui s'envisage progressivement comme un seul espace fonctionnel, au sein duquel chaque région peut faire valoir son rôle spécifique et sa contribution au rayonnement de l'ensemble.

Le salaire minimum cantonal a été adopté en 2014. S'il est toujours bloqué par un recours devant le Tribunal fédéral, nous avons concrétisé des avancées majeures pour un meilleur partage des richesses, avec des allocations familiales augmentées, des places de crèche et d'accueil parascolaire plus nombreuses et accessibles, une CCT-Santé21 renouvelée, une CCT étendue dans le commerce de détail, une revalorisation des plus bas salaires du secteur public, qui atteignent enfin CHF 4 000, une progression importante des places d'apprentissage en entreprise ou encore une fiscalité qui allège la charge des familles.

Ces avancées, et bien d'autres, nous les avons portées et construites ensemble et nous voulons tous les trois les ancrer solidement, les prolonger et les amplifier. Ce sont des progrès qui traduisent notre attachement à un État solide, crédible et qui inspire confiance. Ce sont des améliorations qui disent notre engagement pour une société où les valeurs de solidarité, de dignité et d'équité doivent guider encore et encore notre action. Une société où le souci du logement, de la subsistance, de l'éducation et de l'épanouissement personnel trouvent des réponses pour toutes et tous.

Jean-Nath Karakash, Laurent Kurth, Monika Maire-Hefti

Jean-Nath Karakash

Conseiller d'État, 37 ans, Val-de-Travers

« La chose importante à garder en tête est qu'il ne faut jamais attendre une minute pour commencer à changer le monde. » Jean Jaurès

Après quatre années de travail intensif au service du canton, j'ai envie de continuer.

Continuer à développer nos capacités d'innovation, à travers lesquelles notre canton s'affirme sur la scène suisse et internationale. Un lieu exceptionnel où on invente des technologies utiles pour l'humanité. Et où nous sommes ensuite capables de transformer ces idées en produits, en un temps record.

Continuer à affirmer la vocation industrielle de notre économie, qui a su conserver depuis trois siècles sa capacité à produire des richesses réelles au cœur de l'Europe, pour les exporter dans le monde entier.

Continuer à lutter pour un meilleur partage des richesses, pour que les fruits de notre travail profitent davantage qu'aujourd'hui à l'ensemble de la population neuchâteloise.

Continuer à stimuler la création de nouveaux emplois et tout mettre en œuvre pour que les personnes qui sont en recherche d'emploi puissent accéder plus facilement qu'aujourd'hui aux places de travail disponibles.

Continuer à soutenir des conditions de travail équitables et des salaires qui permettent de vivre. Et poser la reconnaissance du travail comme le premier axe de notre politique sociale, en combattant notamment les effets de seuil.

Continuer à apporter aux plus faibles le soutien dont ils ont besoin pour vivre et s'intégrer. Et renforcer l'égalité des chances en investissant dans la jeunesse, pour que tous nos enfants puissent trouver leur place et jouer un rôle.

Continuer enfin à promouvoir une société ouverte, qui vit sa diversité comme une richesse. Une terre d'accueil et de rencontre, où on ne se contente pas de vivre les uns à côté des autres, mais où nous vivons ensemble indépendamment de nos origines, de nos convictions et de nos parcours de vie.



Jean-Nat Karakash

Né le 17 mai 1979

Marié, deux filles de 5 et 7 ans

Engagement politique

Conseiller d'État depuis 2013, en charge de l'économie et de l'action sociale

Conseiller communal de Fleurier dès 2006, puis de Val-de-Travers de 2009 à 2013

Président du PSN de 2002 à 2005

Député au Grand Conseil de 2001 à 2007

Conseiller général à Môtiers, puis à Fleurier, de 2000 à 2006

Formation et expérience professionnelle

Conseiller stratégique du département de l'économie de 2007 à 2008

Développeur informatique de 2005 à 2007

Master EPFL d'ingénieur en systèmes de communication

Monika Maire-Hefti

Conseillère d'État, 53 ans, Les Ponts-de-Martel

« Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts ! » Isaac Newton

Nombre de projets ont abouti lors de cette législature et de nombreux défis à relever à l'avenir me donnent l'énergie et l'envie de m'engager pour les quatre prochaines années.

L'école neuchâteloise s'est transformée, développée et réformée pour répondre aux besoins de la société d'aujourd'hui. La législature à venir devra être placée sous le signe de la consolidation des réformes initiées.

Améliorer les conditions d'intégration des élèves à besoins éducatifs particuliers doit être une priorité. La définition du concept cantonal sur la pédagogie spécialisée devra être finalisée et les mesures appliquées par étapes dès la rentrée scolaire d'août 2017.

Les conditions de travail du corps enseignant demandent une attention particulière et des mesures sont à mettre en place rapidement.

La transition du cycle 3 nouvelle formule vers la formation secondaire 2 demandera un accompagnement attentif et un travail de concertation avec tous les partenaires : enseignants, directions et autorités scolaires.

Le domaine de la formation académique et professionnelle devra être modernisé et adapté à une mobilité des jeunes toujours croissante. Nous devons renforcer nos liens dans l'espace BEJUNE pour créer des synergies afin d'offrir un paysage de formation attractif et compétitif.

Il faudra encore optimiser la conciliation de la vie professionnelle avec la vie familiale en renforçant le télétravail et en développant le temps partiel pour les deux partenaires. Instaurer une vision moderne de la société, c'est synonyme de bien-être et d'épanouissement.

Mon engagement continue d'être guidé par un vœu : vivre dans une société où l'équité des chances n'est pas un vain mot, mais la réalité !



Monika Maire-Hefti

Née le 1^{er} octobre 1963
Mariée, 3 enfants adultes

Engagement politique

2013 à aujourd'hui Conseillère d'État, cheffe du département de l'éducation et de la famille
2009-2010 Présidente du Grand Conseil
2006-2008 Présidente du PSN
2005-2013 Députée au Grand Conseil
2004-2011 Présidente du syndicat intercommunal de l'École secondaire des Ponts-de-Martel
1996-2004 Conseillère communale aux Ponts-de-Martel
1988-1996 Conseillère générale aux Ponts-de-Martel

Membre sympathisante du parti socialiste depuis 1988, membre du parti socialiste depuis 2004

Formation et expérience professionnelle

2008-2013 Présidente du comité directeur de la Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées
2008-2013 Présidente du conseil d'administration du Centre neuchâtelois de psychiatrie
2000-2007 Infirmière remplaçante dans différents Centres de santé du canton
1987-2000 Infirmière aux soins à domicile des Montagnes neuchâteloises
1985-1987 Infirmière responsable du Home médicalisé Le Foyer à La Sagne
Diplôme d'Infirmière en soins généraux, différentes formations continues

Laurent Kurth

Conseiller d'État, 49 ans, La Chaux-de-Fonds

« Le courage, c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel. » Jean Jaurès

Depuis quatre ans, nous avons préféré aux démonstrations immédiates la construction d'un canton solide et d'un État crédible ; et pour cela initié des politiques de long terme.

C'est dans cet esprit, pour assurer la concrétisation et la prolongation des réformes entamées, que je sollicite la confiance de celles et ceux qui m'ont élu en 2012 et 2013.

Dans le département dont j'ai la charge, il s'agira notamment :

a) en matière de santé :

- de réaliser l'adaptation du dispositif dédié aux aînés (planification médico-sociale) ;
- d'amplifier les efforts de promotion de la santé et de prévention ;
- d'achever avec les communes l'unification du système d'urgences ;
- d'adapter concrètement l'hôpital pour garantir la sécurité sanitaire et le maintien d'emplois ;
- d'introduire le dossier électronique du patient en veillant à un usage adéquat des données médicales ;
- de continuer à encourager les cabinets médicaux de groupe ;
- de défendre encore que la santé publique n'est pas essentiellement marchande, de soutenir le partenariat social et une CCT pour toute la branche ;

b) concernant les finances et l'organisation des collectivités :

- de consolider les finances publiques à un rythme compatible avec la cohésion sociale et la prospérité du canton ;
- de réviser la fiscalité avec le souci de ce qui nous entoure, mais celui surtout d'assurer les ressources de l'État et d'accroître l'équité ;
- de moderniser la législation sur les communes, les encouragements aux fusions et la péréquation financière ;
- de poursuivre les réformes de l'État, l'assainissement de ses bâtiments et le regroupement de l'administration ;
- de sécuriser l'informatique publique et de l'adapter aux attentes et exigences du 21^e siècle.



Laurent Kurth

Né le 19 septembre 1967
En couple

Engagement politique

Conseiller d'État depuis décembre 2012
- chef du département de la justice, de la sécurité et des finances jusqu'en mai 2013
- chef du département des finances et de la santé depuis mai 2013
Conseiller communal (économie et urbanisme, finances puis relations extérieures) à La Chaux-de-Fonds de 2004 à 2012
Conseiller général à La Chaux-de-Fonds de 2000 à 2004

Membre du parti socialiste neuchâtelois, section de La Chaux-de-Fonds, puis des Montagnes neuchâteloises dès 1993

Formation et expérience professionnelle

Chef du service de l'emploi du canton de Neuchâtel de 1994 à 2004
Collaborateur scientifique auprès du département de l'économie publique, puis du service économique et statistique du canton de Neuchâtel, de 1992 à 1994
Enseignant remplaçant et formateur d'adultes, de 1987 à 1991
Licence en sciences économiques, option économie politique, en 1991

Le Congrès du PSN s'oppose aux mesures d'assainissement

Réunis en Congrès à Cressier le 11 novembre, les délégués des sections du PSN ont validé et largement soutenu le papier de position proposé par le Comité cantonal présenté ci-après.

La situation financière à laquelle fait face le canton de Neuchâtel inquiète. Elle inquiète les milieux politiques bien sûr, mais aussi et surtout une part grandissante de la population qui, déjà mise à contribution, désespère de voir une éclaircie poindre à l'horizon. Et pour cause, malgré les appels au dialogue de tout un pan de la société, le message des autorités varie peu alors que les exercices comptables se succèdent. Si l'euphorie ne peut être de mise, l'austérité n'a rien d'une réponse aux yeux du Parti socialiste neuchâtelois.

Concurrence fiscale, conjoncture économique difficile, diminution des revenus liés à la péréquation financière intercantonale, taux élevé de chômage et de personnes émargeant à l'aide sociale, structure démographique particulière, autant de facteurs explicatifs pour une situation, encore une fois, préoccupante. Des facteurs bien réels mais sur lesquels notre canton n'a pas forcément prise, du moins à court terme.

Dès lors, il incombe aux autorités de prendre les décisions nécessaires pour passer ce cap difficile tout en préservant, tant parmi la population que vers l'extérieur, l'idée d'un canton de Neuchâtel qui se projette vers l'avenir et qui n'abandonne personne sur le bord du chemin.

Pour y parvenir, l'État dans son ensemble doit travailler dans un esprit de partenariat, que ce soit avec les communes, le personnel ou les acteurs sociaux, académiques, culturels ou économiques. Il revient aux autorités cantonales de fédérer et d'encourager la participation la plus large au sein de la collectivité neuchâteloise pour trouver des solutions durables et créer des dynamiques positives. Le canton doit s'inscrire dans une vision de développement à long terme. Dans ce contexte, la formation et la culture doivent absolument être valorisées. Elles constituent des axes essentiels pour l'avenir ainsi que pour la cohésion sociale, point clé de tout développement durable.

Le PSN refusera, par ailleurs, de cautionner tout démantèlement de la politique sociale alors qu'il a fallu des décennies pour la construire.

Il est ainsi impensable pour le PSN que les mesures d'assainissement annoncées par l'État soient prises de manière précipitée et dans une vision purement comptable. Cela ne pourrait immanquablement se faire qu'au détriment des plus démunis et d'une classe moyenne déjà fortement mise à contribution, tout en alimentant la vision d'un canton sans perspective. Pour le PSN, l'effort d'assainissement doit être équitablement assumé par l'ensemble des forces contributives.

Les coupes annoncées par le Conseil d'État dans son programme d'assainissement portent notamment sur les subventions aux personnes et aux institutions. Dans ces domaines, elles s'élèvent à plus de 30 millions et impacteront directement les populations les plus fragilisées mais diminueront aussi sensiblement, voire signeront la fin pure et simple, de prestations essentielles pour bon nombre de nos concitoyen-ne-s.

Ainsi et en attendant que le Parti socialiste dispose du détail des mesures, il tient d'ores et déjà à affirmer qu'il :

- s'oppose farouchement à la baisse annoncée des subsides liés aux primes de l'assurance-maladie. Avec d'autant plus de force que le Parti socialiste s'engage depuis de nombreuses années pour adapter ces subventions à l'augmentation scandaleuse et incessante des primes. Il n'est pas justifiable que les revenus les plus précaires soient encore fragilisés par les dérives d'un système dont la seule responsabilité incombe à la majorité bourgeoise des Chambres fédérales ;
- combattra toutes coupes supplémentaires dans l'aide sociale, particulièrement celles qui viseraient l'aide matérielle qui a déjà été réduite ;
- ne tolérera pas que les moyens alloués à la réinsertion professionnelle soient attaqués ;
- engage le Conseil d'État et le Parlement à mettre fin à la politique des caisses vides. Il est temps de prendre en considération les propositions du PSN et du groupe socialiste au Grand Conseil et plus largement de la gauche sur l'introduction de nouvelles recettes liées à la parafiscalité. Mais aussi de travailler à déceler et combler les potentielles brèches qui déséquilibrent le système. Enfin, une contribution plus juste des hauts revenus en regard de la charge qui pèse sur la classe moyenne ne doit pas être un tabou ;
- propose de supprimer le frein à l'endettement qui limite l'investissement. Cela permettra à notre canton d'investir dans des projets porteurs pour le canton et de redonner du travail à de nombreux résident-e-s ;
- demande de lever, de manière temporaire, le frein aux dépenses pour que l'État ne faillisse pas dans sa mission de protection des plus faibles. Il ne serait pas acceptable que nos autorités accordent davantage d'importance aux exercices comptables et à la réduction de la dette de l'État qu'aux habitant-e-s de notre canton.

Le PSN rappelle encore que le respect du dialogue social est une base non négociable de sa conception des relations entre employeurs et employés. Comme il l'a fait à de réitérées reprises, le PSN appelle le Conseil d'État à assumer ses responsabilités d'employeur. Employeur qui, dans son cas, se doit d'être exemplaire s'il entend que le secteur privé tende au moins à s'aligner sur ses pratiques. Le PSN condamne ainsi par avance toutes formes de coupes linéaires, qui évacuent les choix sur la priorité des prestations à fournir. Si économie il y a, elle se doit d'être argumentée par plus qu'une base arithmétique. Il en va du respect que l'employeur doit à ses collaborateurs.

Enfin, tirant le bilan de presque quatre années où la majorité parlementaire ne s'est pas privée d'imposer ses vues idéologiques à très court terme – faisant ressembler davantage cette législature à un champ d'affrontements et de débats stériles qu'à un espace d'échanges propice aux compromis constructifs –, le PSN ne peut qu'espérer voir une majorité de gauche sortir des urnes lors du renouvellement du Grand Conseil le 2 avril 2017.

Ainsi, si le Conseil d'État a donné des gages quant au sérieux, à la volonté et à l'engagement de ses représentants socialistes, il est temps de lui donner les moyens de mener la politique pour laquelle il a été élu. Pour y parvenir, l'appareillement de l'ensemble des forces de gauche pour l'élection des députés au Grand Conseil est indispensable. Toute autre voie priverait le canton de la double majorité progressiste dont il a cruellement besoin. /PSN

ET LE BUDGET DANS TOUT ÇA ? La tournure prise par le débat budgétaire cantonal, couplée aux impératifs de production du *Point*, ne nous a pas permis d'intégrer l'article prévu sur ce sujet dans ce numéro.

ATTAQUES MALVENUES

Le Parti socialiste neuchâtelois a pris acte de l'annonce du lancement d'un référendum contre le projet de regroupement de la justice d'instance à La Chaux-de-Fonds, sur le site Le Corbusier. Il y voit tout d'abord une attaque malvenue contre l'unité cantonale dans une période de crise qui devrait inciter au rassemblement. L'addition des intérêts privés, régionalistes, qui s'expriment parmi les référendaires tend à confirmer cette impression, au vu du manque de profondeur des arguments avancés.

Le PSN est ensuite choqué par le peu de cas que les référendaires font des droits des justiciables mais aussi et surtout des victimes. Qui peut tolérer aujourd'hui que la justice soit rendue dans les conditions révélées par les travaux préparatoires ? Salles d'attente et couloirs sont-ils, aux yeux des référendaires, des lieux privilégiés pour traiter de questions sensibles et privées ? Peut-on accepter que dans le canton de Neuchâtel, la victime d'une agression doive étaler des détails douloureux au milieu d'inconnus ? Qui peut justifier que les éléments d'un dossier délicat, que des points sensibles pour les victimes, les témoins et les justiciables puissent être discutés sans l'intimité et donc la confidentialité minimale que méritent les personnes concernées ? À en croire les référendaires, rien ne presse. La justice peut attendre et, avec elle, les victimes.

Il en va de même pour la garantie de la sécurité, un aspect apprécié de manière nouvelle mais non moins essentielle. La sécurité n'est aujourd'hui plus suffisamment assurée ni pour les magistrats ni pour les justiciables ; cela non plus n'est pas acceptable.

Que dire encore de l'analyse des coûts effectuée par les référendaires, qui jugent le projet trop cher, alors que l'adaptation des infrastructures actuelles se révélerait probablement plus onéreuse ? Poser la question, c'est y répondre. D'autant plus que le coût global du projet, loin d'être délirant, est même inférieur aux prix usuels pour de tels bâtiments. Loin de dilapider l'argent du contribuable, le projet de Nouvel Hôtel judiciaire, dont la réalisation ne péjorera pas le compte de fonctionnement de l'État, engendrera au contraire, à terme, des économies. Ce sont bien les référendaires qui occasionnent aujourd'hui des coûts supplémentaires en contestant une décision nécessaire à notre canton et largement soutenue par les députés.

Enfin, n'est-il pas des plus maladroit de reprocher aux autorités d'avoir redimensionné le projet, de l'avoir adapté aux attentes et aux développements futurs de la justice ? Anticiper, n'est-ce pas justement ce que l'on est en droit d'attendre des autorités politiques ?

Pour le PSN, le projet de Nouvel Hôtel judiciaire :

- répond à la nécessité urgente d'améliorer les conditions de l'exercice de la justice pour les victimes, les témoins, les justiciables mais aussi pour les avocats et pour le pouvoir judiciaire ;
- est cohérent avec la réorganisation spatiale des tâches de l'État ;
- respecte les équilibres régionaux ;
- permet la valorisation intelligente d'une friche industrielle, avec une localisation idéale sur un pôle ferroviaire ;
- n'a rien de somptuaire et ne péjorera pas le compte de fonctionnement de l'État. À terme, il produira même des économies ;
- offre des perspectives d'évolution appréciables pour répondre aux besoins futurs de la justice. /PSN

PLACE À LA CONCRÉTISATION

Le dimanche 27 novembre a marqué la fin des élections communales de 2016. Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette période aura duré... Les premières élections se sont tenues il y a six mois, les premières séances du comité de campagne, elles, il y a une année ! La campagne aura été rythmée par les divers projets de fusion qui ont connu plus ou moins de réussite, bousculée par un climat cantonal tendu et dont les thèmes ont souvent débordé sur les sujets communaux mais enfin et surtout, portée par un engagement sans faille de toutes et tous les militants socialistes. Voici venu pour la présidence et pour moi le moment de les remercier et de dresser un bref bilan de ces élections.

Partout en Europe, les partis socialistes sont en difficulté, voire à la peine. La gauche traditionnelle s'érode au profit soit de la droite, soit d'une gauche plus radicale. Les causes en sont multiples, liées à la fois à la conjoncture économique, au renforcement des mouvements populistes mais aussi aux orientations discutables prises par certains mouvements sociaux-démocrates dans les pays voisins. Ces grands mouvements de fond n'ont pas épargné notre canton et ses communes mais s'y trouvent atténués, avec en moyenne un léger recul de notre parti et quelques belles victoires, notamment lors des élections pour les exécutifs.

J'y vois le reflet des excellentes campagnes menées dans chaque commune, qui nous permettent de rester de loin le parti de gauche le plus actif et le mieux représenté au niveau communal pour défendre les intérêts de la population, ainsi que la traduction dans les urnes des bilans positifs de nos élus. À quelques exceptions près, les suffrages que nous perdons se reportent quasi entièrement sur les Verts, ce qui, au vu des alliances naturelles que nous entretenons avec eux, est rassurant quant à l'état de la gauche neuchâteloise. Ces résultats nous rappellent également combien il est important de mainte-

nir des apparentements généralisés à gauche pour obtenir des victoires lors des élections.

Derrière les chiffres et les résultats se trouvent des candidats et des militants que nous tenons à remercier pour les heures passées à échanger avec la population et pour leur détermination à porter les valeurs socialistes, tout cela pour servir les intérêts de la population. Les déceptions, qu'elles soient collectives ou individuelles, font partie du jeu démocratique. Il faut du courage pour se soumettre au suffrage populaire, et nous savons toutes et tous que celui-ci peut parfois se révéler particulièrement injuste. Mais les candidats malheureux aujourd'hui pourraient très bien être les élus de la prochaine législature. Qui plus est, le combat pour nos valeurs ne se limite de loin pas aux seules échéances électorales ; les manières de s'engager sont nombreuses, sur les stands, lors des mobilisations téléphoniques, dans le porte-à-porte mais aussi au sein des commissions internes du PSN.

Quant aux élu-e-s, le PSN les félicite et leur souhaite le meilleur possible pour la législature à venir ou d'ores et déjà engagée. À elles et eux de s'atteler à ce qui représente le cœur de l'action de notre parti : passer des idées au concret, en restant fidèles aux valeurs qui nous sont chères sans jamais refuser de regarder la réalité en face. Je crois finalement que nous pouvons tous dire un grand merci à l'équipe du secrétariat du PSN, qui effectue un travail formidable tout au long de l'année !

Les élections communales à peine terminées, nous voici déjà à nouveau en campagne ! Cette fois pour les élections cantonales d'avril 2017. Alors, camarades, à vous de jouer et au plaisir de vous croiser au détour d'un stand !



Antoine de Montmollin
vice-président du PSN,
chef de campagne
pour les communales

agenda.

Congrès électoral

14 janvier – dès 9 h 30

Couvet, salle de spectacles

Séance de préparation

Grand Conseil

12 et 19 janvier – 19 h 30

Fontainemelon, rest. de l'Union

Grand Conseil

24 et 25 janvier

Neuchâtel, Château

Lancement de l'année politique FSN

25 janvier – 19 h

Neuchâtel, rest. Abyssinia

(rue de la Place-d'Armes 3)

80 ans de l'Affaire Bourquin

Conférence de Marc Perrenoud, historien

25 janvier – 20 h 15

La Chaux-de-Fonds, Brasserie de la Fontaine
(Avenue Léopold-Robert 17, premier étage)

Élections cantonales

2 avril

Élection au Conseil d'État, 2^e tour

23 avril

votre agenda en ligne sur www.psn.ch

JAB
2000 Neuchâtel

Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois

le point

312 décembre 2016



non Initiative
Pour deux hôpitaux sûrs,
autonomes et complémentaires

oui Réorganisation spatiale
de l'Hôpital neuchâtelois
Contre-projet du Grand Conseil

Question subsidiaire

Cocher :

le contre-projet du Grand Conseil

oui Naturalisation facilitée
des étrangers
de la troisième génération

oui Création d'un fonds pour
les routes nationales et pour
le trafic d'agglomération

non Réforme de
l'imposition
des entreprises III

Pour tous, sans privilèges !
Votations du 12 février 2017
www.psn.ch



Parti socialiste
neuchâtelois